



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Établissement public national d'enseignement
et de formation professionnelle agricole
de Wallis et Futuna

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINT TECHNIQUE
OUVRIER AGRICOLE PROFESSIONNEL
CORPS DES ADJOINTS TECHNIQUES**

En application du décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints techniques, est ouvert un recrutement sans concours visant à pourvoir un poste d'adjoint technique au sein l'établissement public national d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Wallis et Futuna, dans la spécialité « agriculture - techniques agricoles ».

Les adjoints techniques sont chargés de l'exécution de travaux ouvriers ou techniques.

Ce recrutement est ouvert à tous publics.

Les candidats possédant la nationalité française doivent remplir les conditions suivantes :

- jouir de leurs droits civiques ;
- ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions, inscrites au bulletin n° 2 du casier judiciaire ;
- se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction, compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Les candidats ressortissants des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ont accès, dans les conditions prévues au statut général, aux corps, cadres d'emplois et emplois. Toutefois, ils n'ont pas accès aux emplois dont les attributions, soit ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté, soit comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique de l'État ou des autres collectivités publiques.

Ils peuvent avoir la qualité de fonctionnaires :

- s'ils jouissent de leurs droits civiques dans l'État dont ils sont ressortissants ;
- s'ils n'ont pas subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- s'ils se trouvent en position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont ils sont ressortissants ;
- s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Les statuts particuliers précisent, en tant que de besoin, les conditions dans lesquelles les fonctionnaires ne possédant pas la nationalité française peuvent être nommés dans les organes consultatifs dont les avis ou les propositions s'imposent à l'autorité investie du pouvoir de décision.

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site Internet des concours : <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/espace-telechargement/> ou demandé par courrier à l'adresse ci-dessous.

Il doit être complété par :

- une lettre de candidature ;
- un curriculum vitæ détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Le candidat peut joindre tout justificatif qu'il estime utile.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **9 juin 2022** (le cachet de La Poste faisant foi).

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'attention de la chargée de concours, Mme Hélène DELQUIGNIES, à l'adresse suivante :

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Secrétariat général – Service des ressources humaines
SDDPRS – Bureau des concours et des examens professionnels
78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

Les renseignements relatifs à ce recrutement pourront être obtenus :

- par mail adressé à helena.delquignies@agriculture.gouv.fr
- par téléphone au **01 49 55 48 55**.

Une commission effectuera une première sélection à partir des dossiers de candidature à partir du **13 juin 2022**. Seuls seront convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus par la commission.

Les candidats retenus pour participer à l'entretien seront convoqués à partir du **14 juin 2022**.

La sélection définitive sera opérée à l'issue des entretiens.

Les résultats seront consultables sur le site des concours du ministère chargé de l'agriculture : <https://www.concours.agriculture.gouv.fr>.

Pour être nommés, les lauréats devront fournir les justificatifs attestant qu'ils remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus. Ils seront nommés fonctionnaires et accompliront un stage d'une durée d'un an. À l'issue du stage, si les services ont donné satisfaction, ils seront titularisés.

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Lycée professionnel agricole Vaimoana

Lavegahau – 98600 Uvea – Wallis et Futuna

Avis de recrutement d'un adjoint technique

Emploi de niveau de catégorie C de la fonction publique de l'État	
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	L'EPNEFPA intègre une exploitation agricole et un Lycée Professionnel Agricole de 80 élèves. La carte de formation est constituée de 3 classes (2^{nde}, 1^{ère} et Terminale) avec 3 spécialités de Bac Pro (SAPAT, CGEA et AE). Le LPA est intégré à une cité scolaire avec le collège de Vaimoana avec 180 élèves. Les 2 établissements collaborent étroitement avec le partage de personnels et surtout de structures. L'exploitation emploie deux ouvriers polyvalents (cultures et animaux). Elle comprend un atelier naisseur porcin, une ruche, une serre hors sol de 400 m² et 2 ha de cultures de plein champ (maraîchage et cultures vivrières).
Objectifs du poste	Conduite des cultures maraîchères et fruitières et des activités d'élevages porcines et apicoles. Entretien du matériel, des locaux de l'exploitation et des abords de l'exploitation et du LPA.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	. Participation à l'élaboration du calendrier cultural et d'élevage . Réalisation des opérations culturales de plein champ : - multiplication des végétaux (bouture, marcotte, greffe, semencéau) - travail du sol, amendement, arrosage - traitements phytosanitaires, désherbage - enregistrement des opérations culturales . Réalisation de prestations de service (travaux du sol) chez les agriculteurs . Participation à la conduite de l'atelier de cultures hors sol (serre) : - Maintenance des équipements - Préparation des substrats et des solutions nutritives - Réalisation des opérations culturales - Contribution à l'expérimentation : création de support hydroponique . Participation à la création et à la vie d'un atelier arboriculture . Participation à la conduite de l'élevage porcins : - Suivi de l'alimentation et de la reproduction - Surveillance et soins aux animaux . Participation au développement du projet apiculture et participation active au réseau d'épidémiologie-surveillance . Sur l'ensemble des ateliers de l'exploitation, facilitation des travaux pratiques des élèves sur l'exploitation en lien avec les professeurs . Maintenance et suivi du matériel, contrôle des véhicules . Entretien et rangement des locaux et des matériels . Entretien fonctionnel et paysager des abords de l'exploitation . Encadrement des stagiaires et apprenants Des permanences le week-end devront être assurées en alternance avec l'autre salarié de l'exploitation

Champ relationnel du poste	<u>Responsables hiérarchiques directs</u> : le Directeur de l'EPNEFPA de Wallis et Futuna et son adjoint ainsi que le Directeur de l'Exploitation agricole <u>Internes</u> : Personnels de l'EPN, du SEAFP/STARP. <u>Externes</u> : professionnels, fournisseurs, administrations, CCIMA, clients	
Compétences liées au poste	SAVOIRS - Connaissance et maîtrise des techniques d'élevage - Connaissance et maîtrise des bases techniques des productions végétales - Connaissance pratique de l'apiculture, notamment au niveau sanitaire	SAVOIR-FAIRE - Capacité d'organisation - Capacité d'autonomie et d'initiative dans la réalisation des missions confiées. - Capacité d'adaptation. - Sens du dialogue - Qualités relationnelles permettant de faire preuve de pédagogie, de mesure et de fermeté. - Ponctualité et assiduité
Personnes à contacter	Service des ressources humaines de l'administration supérieure des îles Wallis et Futuna : srh-wf@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr	